

Adresse de la société républicaine d'Arc-sur-Tille (Côte-d'Or) qui félicite la Convention d'avoir déjoué les complots et sauvé la patrie, lors de la séance du 4 floréal an II (23 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société républicaine d'Arc-sur-Tille (Côte-d'Or) qui félicite la Convention d'avoir déjoué les complots et sauvé la patrie, lors de la séance du 4 floréal an II (23 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 191-192;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27974_t1_0191_0000_11

Fichier pdf généré le 30/03/2022

36

La commune de Meaux félicite la Convention nationale sur ses immenses travaux, l'invite à rester à son poste, et lui annonce qu'elle vient d'envoyer à la monnaie 1,462 marcs 8 onces d'argent.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[Meaux, s.d.] (2).

« Salut, reconnaissance et amitié; Législateurs,

Le nouvel et grand exemple de justice et de sévérité que vous venez de donner à l'univers entier, en même temps qu'il vous acquiert des droits imprescriptibles à la reconnaissance du peuple français, il ajoute de nouveaux tributs d'éloges aux vertus républicaines qui caractérisent vos cœurs.

Continuez, Législateurs, à poursuivre jusque dans leurs derniers retranchements, les scélérats conspirateurs, qui, sous le masque perfide d'un faux patriotisme, oseraient encore attenter à cette auguste liberté sous l'empire de laquelle tous les vrais français jurent de vivre et de mourir.

Achievez, Législateurs, achevez de consolider le grand et sublime édifice élevé par vos mains à la félicité publique: achevez, incorruptibles montagnards, de faire triompher la République que vous créez au sein de la tempête et des orages de l'infamie et tyrannique coalition inutilement armée pour la détruire. Faites rentrer dans le néant et la poussière cette horde de brigands et d'esclaves que le crime seul enfante pour la honte et le malheur de l'humanité.

Et nous, citoyens, tandis que vous travaillerez à l'affermissement de nos heureuses destinées, nous veillerons sans cesse sur les vôtres et comme par le passé, les lois que vous annoncerez feront la règle de notre conduite et leur exécution sera dans nos séances, à l'ordre de tous les jours et de tous les moments. Déjà la raison et la philosophie ont terrassé dans nos campagnes l'hydre du fanatisme et de la superstition qui violèrent et outragèrent trop longtemps les droits de la nature, de l'homme et de la vérité: toutes ces idoles métalliques que l'orgueil et l'imposture avaient élevé à l'ignorance, furent banies à perpétuité des temples qu'ils habitaient et ont été déportées par nos soins au creuset national.

Il ne nous restait plus de ces gothiques colifichets que le riche vêtement qui servait à couvrir l'impudence, la terreur et l'ambition; nous les avons dépouillés de l'or et de l'argent dont ils étaient tissés et décorés; cette nouvelle récolte produisit 1462 marcs, 8 onces parmi lesquels il y a 2 marcs, 9 onces d'argent massif que nous vous faisons passer sous la responsabilité de l'un de nos collègues; nous conservons les morceaux de draps et d'étoffes qui restent à ces ornements, et nous vous prions de nous

autoriser à en couvrir les patriotes infortunés de notre commune; cet usage ne peut répugner à vos cœurs, ni préjudicier aux intérêts de la République; la modicité de leur valeur jointe à leur inutilité actuelle, nous font espérer que vous accueillerez favorablement l'objet de notre demande.

Bientôt, nous vous offrirons les salpêtres qui se fabriquent en ce moment dans cette commune, et nous serons bien récompensés des soins et de l'active surveillance que nous apportons au succès de notre atelier, si la matière que nous en attendons peut servir à exterminer le dernier des ennemis de la République ».

LEMAÎTRE, BONNARD, HUETTE, FOSSÉ, JOURDAIN, MASNET, HÉDIARD, LELOUY, BOUTROY, BONTEMPS, FRANÇOIS, TISSOT, BÉNESTROY, JAUNIN.

37

La société républicaine d'Arc-sur-Tille, district de Dijon, et la société révolutionnaire de Gyé-sur-Seine, félicitent la Convention nationale sur la découverte des nouveaux complots des infâmes conspirateurs qui, abusant de la confiance du peuple, voulaient le remettre sous le joug, et elles l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

a

[La Sté popul. d'Arc-sur-Tille, à la Conv.; 5 germ. II] (2).

« Représentants du peuple,

Vous avez encore une fois sauvé la patrie. Vous avez déjoué les nouveaux complots de Pitt et de Cobourg. Vous avez livré à la justice nationale leurs infâmes agents, ces scélérats qui abusant de la confiance du peuple, voulaient le remettre sous le joug et égorger ses défenseurs. Nous vous félicitons, nous vous remercions, nous vous réitérons l'invitation que nous vous avons déjà faite plusieurs fois, de rester à votre poste jusqu'à ce que tous les tyrans, leurs satellites et leurs complices soient exterminés. Nous vous seconderons de tout notre pouvoir. Nous avons juré de vivre libre ou de mourir, nous tiendrons notre serment. Fait en séance publique tenue dans le temple de la Raison; Jacquemard et Calignon ».

« P.S.: que les ennemis de la patrie sachent bien qu'il ne leur reste plus aucune ressource. La dernière conjuration croyait exciter des troubles par la famine factice, par la rareté des subsistances qu'ils voulaient occasionner par leurs intrigues criminelles. Eh bien! non seulement les subsistances ne nous manqueront point, mais nous avons encore le plaisir de vous annoncer que depuis que nous existons, nous n'avons pas vu une plus belle apparence d'une récolte ni plus abondante, ni plus précoce. Suivant toutes les probabilités, nous ferons cette

(1) P.-V., XXXVI, 76.

(2) C 301, pl. 1077, p. 31.

(1) P.V., XXXVI, 76. Gyé-sur-Seine, départ^t de l'Aube.

(2) C 303, pl. 1100, p. 32, 39; Mon. XX, 308.

récolte, peut-être un mois, au moins quinze jours plus tôt que les années ordinaires. Ainsi la providence que les conspirateurs méconnaissent favorise ouvertement la cause des républicains.»

CALIGNON.

b

[*La Sté popul. de Gyé-sur-Seine, à la Conv.; s.d.*]

« Citoyens législateurs,

La destinée d'un grand peuple est entre vos mains; c'est un dépôt sacré confié à vos soins et qui tient à votre responsabilité. Des monstres, sous le masque d'un patriotisme perfide, ont tenté d'y porter atteinte; ils avaient ourdi la trame la plus atroce et contre la représentation nationale, et contre les droits de l'homme; mais ce masque n'a pu longtemps soutenir le choc de votre active surveillance, il est tombé; vous avez alors mis au grand jour, leurs horribles complots, et bientôt après, ils ont payé de leurs têtes la peine due à leurs forfaits. Citoyens représentants, continuez à surveiller tous les ennemis de la patrie, que les traîtres tremblent et palissent, ou plutôt qu'ils périssent; nous sommes là pour vous défendre, prêts à répandre jusqu'à la dernière goutte de notre sang; achevez donc le grand ouvrage du bonheur que vous nous préparez; détruisez, anéantissez tous ces insectes venimeux qui ne cherchent qu'à corrompre et à empoisonner l'air pur que nous commençons à respirer, et ne quittez votre poste qu'après avoir forcé les tyrans coalisés et leurs esclaves à reconnaître la souveraineté du peuple français, et à lui demander la paix : vous aurez toujours mérité de la patrie, oui, nous serons libres et heureux ! et nous ne cessons de vous adresser l'hommage de notre reconnaissance. »

DELOUCHE, DOUGE, CAVOT.

38

Le citoyen Closquinet (1) fait hommage à la Convention nationale d'un exemplaire d'un discours de morale républicaine, qu'il a prononcé dans l'assemblée générale de la section régénérée de Beaurepaire, à la suite de l'inauguration des bustes de Marat et Lepeletier.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité d'instruction publique (2).

[*Paris, s.d.*] (3).

Législateurs,

Je viens faire hommage à la Convention nationale d'un discours de morale républicaine dont les principes, puisés dans la justice et la Raison, sont ceux que vous avez mis à l'ordre du jour et qui doivent opérer la régénération des mœurs, sans lesquels il ne peut exister ni

gouvernement ni bonheur. Mes pères sont morts, au service de la patrie et les armes à la main un frère qui me reste, un autre étant mort aussi au service officier d'artillerie, ce frère qui me reste combat aujourd'hui la rage des tirans coalisés du nord. Ce soldat, son civisme, ses talents et les vœux de ses frères d'armes l'ont élevé au commandement d'un corps de républicains français, c'est dire de héros; il est au premier rang pour lancer ou recevoir la foudre; un sans-culotte ne la craint point.

Pour moi privé par des infirmités de défendre mon pays à la pointe de l'épée je tâche de me rendre utile par des conseils; je combats les traîtres de l'intérieur, je rallie les bons citoyens autour de l'arbre de la liberté, de la Représentation nationale, de cette sainte Montagne, la terreur des conspirateurs et le salut du peuple. Je combats avec les armes de la raison, l'esprit ambitieux, la morgue contrerévolutionnaire qui conduira à l'échafaud le dernier intrigant. Heureux ! si je pouvais ramener les hommes égarés au but où les conduit l'impulsion révolutionnaire au point qui fera leur bonheur ou ne voyant leur intérêt que dans celui de la patrie ils n'y trouveront que des frères et des amis.

CLOSQUINET.

Citoyens Législateurs, j'espère de la justice de la Convention nationale d'être renvoyé par-devant l'une des commissions qui remplace le ministère par préférence à celle de la guerre où mes talents militaires peuvent être le plus utile à la République. J'ai besoin d'ailleurs d'une place pour me procurer l'existence et je me flatte de la mériter tant par mes talents que par mon civisme.

DISCOURS

Prononcé dans l'Assemblée générale de la Section régénérée de Beaurepaire, à la suite de l'inauguration des bustes des Martyrs de la Liberté, MARAT et LE PELETIER;

Par le citoyen A. C. N. CLOSQUINET, Membre de la Commission de Bienfaisance, Auteur de plusieurs Ouvrages patriotiques.

Citoyens,

La pompe dont nous honorons l'inauguration des bustes des Martyrs de la Liberté, est un devoir sacré que commande la reconnaissance; il tient à la juste sensibilité, il est l'expression du cœur où règne la vertu; et c'est une jouissance puisée dans la Nature, que de rappeler souvent à sa mémoire le souvenir de ses amis.

Ce n'est point à cet argile muet, qui ne reçoit de forme que de la main de l'Art, que le profond témoignage de nos regrets, et les élans de notre amour reconnaissant s'adresse; non, la cendre des morts n'est pas susceptible d'une nouvelle vie; c'est dans notre cœur que leur mémoire repose; c'est-là qu'identifiés avec nous-mêmes, nos amis vivent toujours, quoiqu'ils aient abandonné à la terre leur dépouille mortelle; c'est-là qu'une douce illusion qui les rend présents à la tendresse d'une sainte amitié, rappelant sans cesse la pensée sur ces objets chéris, les montre toujours aimables, et fait jouir du bonheur de les posséder lorsqu'ils ne sont plus.

(1) Et non pas Losquinet.

(2) P.-V., XXXVI, 76. *J. Fr.*, n° 577.

(3) F^{17A} 1010^A, pl. 4, p. 3015; mention dans *J. Sa-blier*, n° 1276.